En France l'activité de nos sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Paris

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés suisses de Paris

Elle a eu lieu le mardi 10 juin dans l'une des salles de l'Hôtel du Grand Pavillon.
Elle fut ouverte par son président, M. Robert Vaucher, le quorum des présents ayant été atteint.
Rapports sur l'activité de l'année en cours marquée par le cinquantenaire de la Chambre de Commerce, rapports financiers acceptés, prévisions et projets pour l'année nouvelle, cette assemblée se déroula comme sous le signe « d'un peuple heureux qui n'a pas d'histoire ». Notre consul, M. Marcel Guélat, représentait notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, empêché.

Paris

Le carnet du Messager

Nous avons le chagrin de vous annoncer le décès de

Monsieur Giuseppe FRANCONI
architecte

survenu à Lugano début mai.

Né le 4 juin 1901, Giuseppe Franconi devait faire ses études à Lugano, puis à l'Albertina de Turin et obtenir son diplôme d'architecte à Bologne (Italie). Très rapidement il vint se fixer à Paris où il devait rester plus de 30 ans et où il développa une intense activité. Président de la Pro Ticino pendant 12 ans, membre actif de la Société des Architectes, Peintres et Sculpteurs suisses de Paris, il faisait également partie de l'Association Stefano Franscini réunissant les Tessinois libéraux de la capitale.
Appelé à professer à Lugano en 1955, il devait jusqu'à la fin de ses jours se consacrer à l'enseignement avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement.
Aquarelliste de talent, il fit également plusieurs expositions.
Le « Messager Suisse de France » tient à lui rendre un hommage particulier car il fut l'un des membres fondateurs, avec sa chère épouse, de notre petite revue, alors bien modeste.
A son épouse, Madame Elsa Franconi-Poretti et à sa famille si durement éprouvée, nous présentons nos plus sincères condoléances.

(La Réd.).

On nous prie d'annoncer le décès de

Madame Jean KAUFMANN,
née Andrée Aimée Harter

survenu le 19 avril au Sanatorium de Kilchberg-Zurich. Le service funèbre a été célébré fin avril, à Zurich.

Nous présentons à son cher mari notre vive sympathie.

Nous avons le regret de vous annoncer la mort de

Monsieur Luigi FUGAZZA,
membre de la Pro Ticino

survenu début juin, en son domicile de la rue de Lille n° 35, après une longue maladie supportée avec beaucoup de patience.
Tessinois de naissance, il se rendait chaque année avec son épouse dans son village natal.
A toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Personnalités suisses honorées à Paris

(A.T.S.) La Société française d'éducation et d'encouragement, connue sous le nom de « arts-sciences-lettres », a procédé à la distribution solennelle de récompenses. Cette manifestation s'est déroulée au palais de la Mutualité à Paris, sous la présidence de M. C. Lian, professeur, membre de l'Académie de médecine et en présence d'un membre du gouvernement.
Des médailles ont été attribuées aux personnalités helvétiques suivantes :
Dans le domaine des lettres : Maurice Zermatten, de Sion (médaille d'or), Maurice Métral, Sion (vermeil), Claude Sebastia, Genève (argent) ;
Dans le domaine des arts et sciences : Alfred Caspari, Sion (vermeil), Samuel Josefowitz, Lausanne (vermeil), Léon Perrin, La Chaux-de-Fonds (vermeil), Robert Develey, Bâle (argent), Claude Gafner, Pully (argent), Rudolf Hurni, Zurich (argent), Frédéric Keller, Zurich (argent), Rudolf Manuel, Berne (argent), Walter Wehinger, Neuchâtel (argent).
Le Conseil de Paris a, par ailleurs, décerné sa médaille d'honneur à l'écrivain valaisan Maurice Métral.

Lyon

Le problème complexe de l'information des Suisses de l'étranger

(Congrès de l'Union des Suisses de France)
Rapport de M. Robert Vaucher

La Commission d'Information des Suisses de l'étranger a

siégé à trois reprises en séance plénière en 1968 et 1969 à Berne et a remis à la Commission des Suisses de l'étranger, lors de sa session du 8 mars dernier, au Palais Fédéral, le résultat de ses travaux. Le programme à réaliser était très vaste. Il s'agissait d'étudier comment améliorer ou même créer un service d'information des communautés helvétiques réparties très inégalement dans les cinq continents sur ce qui se passe dans la mère patrie, d'une part, et comment intéresser davantage les Suisses de l'intérieur à la vie et aux activités de la Ve Suisse, d'autre part.

Dans sa première séance elle a nommé un groupe d'études composé de Mme Arnold et de MM. Biert, Mörgeli, Reck et Wipf. Les trois délégués de France, d'Italie et de Grande-Bretagne n'en faisaient pas partie en raison des difficultés que constituait l'obligation pour eux de faire trop souvent des voyages coûteux en Suisse pour quelques heures de délibération.

Ce sont donc les Suisses de l'intérieur qui eurent à accomplir le plus gros travail afin de préparer la matière à discuter dans les séances plénières.

Pour travailler de façon concrète, les différents moyens d'information existant actuellement au sein des communautés des divers pays ont été examinés et commentés : journaux ou revues, bulletins de sociétés et surtout bulletins d'information gratuits adressés, dans certains pays et dans certaines circonscriptions consulaires en France, par les Consulats de Suisse pour informer leurs administrés et qui contiennent souvent, surtout dans les pays lointains, en dehors des communiqués officiels, des nouvelles de la Confédération.

Le problème de la diffusion d'informations sur ondes courtes a été également étudié et l'on a constaté que pour de nombreux pays éloignés ces nouvelles sont d'un intérêt primordial car les journaux ou revues arrivent trop souvent à destination après un long voyage qui, s'il n'est pas effectué par avion, ce qui renchérit beaucoup les abonnements, fait perdre aux informations leur caractère d'actualité. Par contre, pour la France, ce service de radio est parfois difficile à capter.

Toutefois M. Beyeler, Président de la Société Mutualiste Suisse de Paris, m'a déclaré qu'avec un transistor il parvenait très bien à certaines heures à écouter le programme suisse, sur une longueur d'ondes de 48,66 m.

La Commission s'est aperçue combien les besoins d'information sur la Suisse varient selon les pays de résidence de nos compatriotes. Ceux qui sont voisins de la Confédération éprouvent moins le désir d'avoir une documentation sur la vie économique, culturelle, scientifique ou politique de nos divers cantons, car ils sont souvent renseignés rapidement par les journaux arrivant de Suisse ou par des correspondances adressées par des journalistes installés à Berne, Genève ou Zurich aux journaux de leurs pays de résidence. Par contre, ceux des Confédérés habitant à l'autre bout du monde, en Australie, par exemple, qui voit augmenter sa colonie suisse, se sentent isolés et fort éloignés de leur pays d'origine. Ils n'ont généralement que de rares nouvelles de Suisse dans leurs journaux locaux. Noyés dans un océan anglo-saxon ces émigrés, dont les fils ou petits-fils ne connaissent souvent plus suffisamment nos langues nationales, désireraient, par contre, recevoir des bulletins d'informations rédigés, si possible, en anglais. Cela éviterait la rupture complète avec le pays de leurs ancêtres. Au Brésil, par ailleurs, c'est le portugais que nos compatriotes ont adopté et c'est dans cette langue qu'ils s'adressent à nos consulats et rédigent les procès-verbaux des assemblées de leurs sociétés.

Les Suisses d'Italie publient depuis l'an dernier, une « Gazzetta Svizzera » fort bien rédigée. Ce mensuel est adressé par les divers consulats de Suisse en Italie à toutes les familles de nos compatriotes. Il tire à 13 000 exemplaires et donne à la fois des nouvelles de la politique suisse et de la vie économique et culturelle dans la Confédération et des informations sur les communautés helvétiques en Italie et sur les relations italo-suisses. Distribué gratuitement grâce à des dons et des ressources publicitaires, mais proposant maintenant des abonnements, il atteint l'ensemble de nos compatriotes installés en Italie.

En France, le « Messager Suisse de France » renseigne ceux qui veulent être documentés, non seulement sur la vie de nos sociétés si diverses selon les régions, mais par une abondante revue des événements de tous genres qui se produisent dans nos cantons et de judicieux commentaires de presse.

La création d'un nouvel organe partant de Suisse pour informer nos compatriotes a été jugé superflu car l' « Echo », qui va

être réorganisé, y suffira. Personne ne sait d'ailleurs, qui aurait pu assumer les frais de cette publication, les abonnements aux journaux, revues ou bulletins de sociétés à l'étranger ayant souvent beaucoup de peine à être recouvrés, nécessitant parfois de nombreuses relances. Du fait de la diminution des effectifs de la Ve Suisse, car de nombreux compatriotes après une carrière à l'étranger, rentrent au pays pour y terminer leur vie et que par suite de la haute conjoncture dans la Confédération les jeunes ne viennent plus chercher à se créer une situation à l'étranger comme autrefois mais arrivent souvent, en France par exemple, comme étudiants ou stagiaires, et repartent pour leurs cantons après un an ou deux, il est donc difficile d'innover en matière de diffusion de nouveaux médias d'information.

Il a donc paru à la Commission de l'information qu'il était préférable de chercher à aider les publications existantes, en facilitant leur rédaction et leur diffusion, plutôt que de leur créer une nouvelle concurrence.

On a cherché, par l'envoi d'un questionnaire adressé à toutes les sociétés, aux consulats et organismes helvétiques à travers le monde. à savoir ce que les diverses communautés ont comme moyens d'information. Ce questionnaire envoyé à sept cent quarante-deux adresses dans tous les pays où la Suisse est représentée a reçu deux cent neuf réponses. Ce sont les sociétés suisses des Etats-Unis qui battent le record du silence. Sur cent deux sociétés interrogées, il n'y eut que neuf réponses.

Il a été néanmoins possible d'établir une liste approximative des publications de toutes catégories : bulletins consulaires et feuilles d'informations consulaires qui sont les plus nombreuses (et parfois les seules comme en Allemagne) et les revues mensuelles ou trimestrielles, bulletins ou journaux édités par les sociétés helvétiques.

A côté du chiffre de tirage de ces publications figure le nombre des Suisses immatriculés dans nos ambassades et consulats et j'ai constaté que les différences sont souvent considérables.

ENTREPRISE de PEINTURE

CELIO

200, boulevard Voltaire

PARIS-XIe

Tél. : **ROQuette 62-20**

Devis gratuit

Travail soigné

A côté du tirage de 2 700 exemplaires du « Messager suisse de France » on trouve, par exemple, le chiffre de 92 874 Suisses immatriculés, fin 1967, dans nos divers consulats, tandis que, en Angleterre, le « Swiss Observer » que dirige Mme Marienne Meier, a 3 000 abonnés sur 12 276 Suisses établis en Grande-Bretagne.

Il m'est impossible de vous citer tous les chiffres contenus dans les vingt pages du texte adressé par la Commission d'information. Pour la France, je note à côté du « Messager de France », à Dijon, « Notre Bulletin ». A Lyon, « L'Echo suisse de Lyon », à Lille le Messager consulaire », au Havre, à Marseille, Mulhouse, Nice et Strasbourg, des bulletins consulaires d'informations à parutions très diverses mais totalisant plus de 15 000 exemplaires.

Par contre, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Suède, l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Espagne (qui a pourtant 4 771 Suisses immatriculés) n'ont aucune publication helvétique. En Asie, elles sont rares. Bombay, le Japon, l'Irak ont un bulletin consulaire. Celui de Bagdad tire à 50 exemplaires pour les 57 Confédérés y résidant. Par contre, au Pakistan, « Liaison » est édité par l'ambassade et envoyé à nos 150 compatriotes. Singapour a un « New From Switzerland » tous les deux mois et Hong-kong a une Association suisse qui envoie trois ou quatre fois par an un bulletin, « Alphorn », tirant à 300 exemplaires pour les 324 résidents helvétiques.

En Afrique, le remarquable « Journal suisse d'Egypte », si bien rédigé par notre ami Fichter, du temps où nos colonies du Caire et d'Alexandrie étaient florissantes, est mort, hélas ! sous le régime nassérien. En Algérie, le « Bulletin suisse » tire encore à 400 exemplaires pour une colonie qui a perdu une bonne partie de ses effectifs. Je ne vous donnerai pas la liste des pays africains, devenus indépendants, qui ne possèdent aucun organe d'information helvétique. Elle est trop longue. Signalons, toutefois, au Kenya, le « Club suisse de Nairobi » qui a un organe mensuel « La Suisse au Kenya ». Au Congo, le bulletin de « L'Union suisse au Congo » (qui comprend les deux Congo, le Gabon, la Zambie et la République Centre-Africaine) tire à 600 exemplaires.

LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F
Directeur : **E. BIERI**

16, rue Orfila - PARIS-20e
Tél. MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...

Au Maroc, le « Bulletin des Suisses du Maroc » atteint 1 000 exemplaires. En Tunisie et en Lybie, une publication dépendant de notre ambassade de Tunis, « Liaison », paraît tous les deux mois. Le Nigéria, la Rhodésie ont des bulletins de colonie, de même en Afrique du Sud, au Cap, on trouve une « Circulaire mensuelle du Club helvétique ».

Au Canada, quatre journaux suisses sont édités à Montréal, Toronto, Vancouvert, Winnipeg.

Aux Etats-Unis, à New York, « L'American Schweizer Zeitung », hebdomadaire, a deux mille abonnés. San Francisco, Cleveland, Boston, Chicago ont leurs organes d'information suisses, généralement trimestriels. Au Guatemala, « Noticias de Suiza », édité par l'ambassade, est envoyé à tous les Suisses et déborde dans les pays voisins car il annonce 1 800 exemplaires alors qu'il n'y a que 258 Suisses immatriculés.

A Buenos Aires, le « Courrier suisse », mensuel de la Fédération des sociétés suisses, tire victorieusement à 4 000 exemplaires et Pro Ticino y édite encore une « Cronaca Ticinese ». A São Paulo, le bulletin du Cercle suisse paraît tous les deux mois en portugais. Citons encore en Amérique du Sud : le Chili, l'Equateur, la Colombie, le Pérou, l'Uruguay qui ont des revues ou bulletins de différents « Club Suizo ». Enfin, en Australie et en Nouvelle-Zélande, où nous avons plus de neuf mille Confédérés immatriculés, ceux-ci lisent tous les mois « Helvetia ».

La Commission d'information, en analysant les résultats de cette enquête, qui permit de dénombrer plus de 80 organes suisses divers, s'est rendu compte combien il était impossible d'avoir un journal unique pour répondre au desiderata de nos compatriotes dispersés dans tous les pays du monde. Ils ont des intérêts très divers, des besoins bien différents suivant les sociétés helvétiques de tous genres qui cherchent à rassembler ces exilés autour du drapeau fédéral et à les regrouper pour cultiver l'amour de la terre natale qui, lorsque de plus en plus lointaine et dont l'image s'efface souvent tandis que leur pays de résidence devient une réalité vivante pour les jeunes.

La Commission a renoncé à l'essai d'édition d'un journal ou bulletin d'information pour les Suisses d'Autriche, ceux-ci nous ayant déclaré qu'ils n'en sentaient pas le besoin et se trouvaient suffisamment renseignés par la presse suisse ou autrichienne.

Il faut signaler que Pro Helvetia met à la disposition des publications de la Ve Suisse des informations culturelles et sociales ainsi que des articles concernant les questions de structures de nos institutions suisse. Elle a également un service de photos permettant d'illustrer les articles qui visent à mieux faire connaître à l'étranger nos valeurs scientifiques ou artistiques. Les revues « Texiles suisse », « Technique suisse », « La Suisse industrielle et commerciale », sont également de précieuses sources d'informations et la brochure « Connaissance de la Suisse », éditée pour la première fois pour l'Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964, a été mise à jour et rééditée avec succès. Une publication est en cours de préparation pour l'Exposition internationale de Osaka qui mettra les visiteurs du pavillon suisse au Japon à même de connaître toutes nos récentes réalisations dans les domaines les plus divers, dont l'électronique et les sciences nucléaires.

Au sujet de l'information des Suisse de l'intérieur sur ce qui se passe dans la Ve Suisse, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a obtenu de plusieurs publications helvétiques la promesse de parution dans leurs colonnes des informations qui pourraient intéresser les lecteurs suisses sur l'activité de nos diverses communautés et sur les problèmes qui touchent à leurs rapport avec la mère-patrie. Le Secrétariat se chargerait de les transmettre à ces publications qui sont généralement de langue allemande.

J'ai fait remarquer combien il était regrettable que par suite de difficultés financières, l' « Agence Télégraphique suisse » n'ait pas à l'étranger sauf à Londres et à New York, des correspondants particuliers de nationalité helvétique pouvant lui adresser des informations sur les activités de communautés suisses et qu'elle doive compter pour cela sur des informations d'agences étrangères qui n'ont pas de contacts directs avec les organismes suisses à l'étranger ou qui, en tous cas, n'ont pas l'optique helvétique et notre manière d'envisager les questions d'actualité nous concernant, qui peuvent parfois avoir une incidence politique.

Le Français

3, avenue de l'Opéra

Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé, vous y dégusterez la bonne fondue suisse et les délicieuses croûtes au fromage

Huiles et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS

Tél. **352-29-29**

Pour ce réseau d'informations nous avons proposé à la Commission des Suisses de l'étranger de confier à une personnalité qualifiée, qui serait au Secrétariat des Suisses de l'étranger, chargée de l'édition d' « Echo » (qui subira des transformations de structure afin de lui donner, après la démission de Mme Arnold, une extension nouvelle) et qui devrait concentrer les informations susceptibles d'intéresser les revues, journaux ou organes de sociétés suisses à l'étranger, d'une part, et de constituer, d'autre part, un réseau d'informateurs quant aux activités des Suisses de l'étranger, afin de pouvoir renseigner les journaux paraissant dans nos divers cantons qui publieraient volontiers des reportages ou informations sur les activités, si diverses, des groupements suisses de l'étranger. Il faudra trouver la personnalité et ce ne sera pas facile, qui puisse remplir ce poste qui demandera beaucoup de doigté, de connaissance des communautés helvétiques et des problèmes d'information soit vers l'étranger, soit de l'étranger vers la mère-patrie. Ce directeur de l'information, qui sera de langue allemande, devra avoir un collaborateur de langue française capable de le remplacer lors de voyages dans nos différentes colonies à l'étranger et sachant accueillir ceux de nos compatriotes qui, arrivant à Berne, souvent sans y être venu de leur vie, peuvent être de précieuses sources d'informations. Un budget spécial évalué, au minimum, à 50 000 francs par an, devrait permettre de constituer un organisme qui mette l'information au premier plan de son activité.

Les renseignements recueillis par la Commission d'information dans les cinq continents seront utiles et formeront une documentation de base.

Nous souhaitons, qu'après le congrès des Suisses de l'étranger à Montreux, ce projet puisse entrer rapidement dans l'ère de réalisation. L'information s'impose en l'an 1969, si l'on veut que nos colonies suisses de l'étranger puissent prendre davantage conscience de la grandeur de leur rôle pour le plus grand bien de la Confédération helvétique.

Robert VAUCHER.

Repas-Choucroute le jeudi 1er mai 1969 au restaurant « La Mascotte » à Annecy-le-Vieux

En ce matin ensoleillé du 1er mai ce sont vingt personnes qui se sont retrouvées au restaurant « La Mascotte » à Annecy-le-Vieux pour déguster une traditionnelle choucroute.

La journée a été très agréable dans ce restaurant sympathique et bien situé.

La choucroute était bonne et bien garnie. Une dégustation d'excellent vin d'Alsace a meublé une partie de l'après-midi, agrémentée d'histoires savoureuses racontées par nos amis. Et la journée s'est agréablement terminée chez nos amis M. et Mme Muller dans leur belle villa de Sevrier.

Comme toujours : « Les absents ont eu tort ! »

Assemblée générale statutaire le samedi 19 avril 1969 à la Brasserie du Forum à Annecy

Présidence M. Choquard

Vingt et une personnes seulement ont assisté à cette Assemblée générale.

« J'ouvre la séance devant un nombre de membres aussi restreint, il faudrait faire un peu de propagande pour être plus nombreux », nous dit le président en souhaitant la bienvenue et il excuse Monsieur le Consul Hurni et Madame, Monsieur le Vice-Consul Widmayer et Madame ainsi que plusieurs membres absents ou malades.

Le président poursuit : « L'année 1968 n'a rien eu de spécial, nous avons poursuivi notre petit train-train de bonheur et de bonne camaraderie. »

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres décédés dans l'année.

Le carnet blanc nous apprend plusieurs mariages et une naissance dans l'un de ces jeunes foyers.

Les comptes rendus de la secrétaire sont lus et approuvés à l'unanimité.

Le rapport du trésorier nous fait entrevoir la saine gestion de la trésorerie que nous confirme les vérificateurs aux comptes.

Le président et le comité sont tous maintenus à leur poste par acclamations.

Propositions diverses :

Fête du 1er août.

Chaque fois que nous avons essayé de fêter le 1er août avec une autre société celà a été un échec. L'année dernière à Aix-les-Bains cinq personnes seulement se sont déplacées. Il est donc préférable de fêter le 1er août entre nous. Après discussion il est décidé que le comité fixera la date et le lieu à temps utile. Mais tout le monde est d'accord de faire une petite fête le soir même du 1er août.

Avec le verre de l'amité la réunion se termine à 22 h 30.

M. Marcel Nicolet-Lacrevaz, à Ambilly, a la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

† Mme MARCEL NICOLET

sa bien chère épouse, pieusement enlevée à l'affection des siens dans sa 56e année, des suites d'une grave et courte maladie vaillamment supportée. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Gaillard.